



HAL
open science

Les consonnes syllabiques en alsacien de Mulhouse

Pierre Vogler

► **To cite this version:**

| Pierre Vogler. Les consonnes syllabiques en alsacien de Mulhouse. 2019. hal-01712614v2

HAL Id: hal-01712614

<https://hal.science/hal-01712614v2>

Preprint submitted on 8 Dec 2019 (v2), last revised 9 Apr 2020 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les consonnes syllabiques en alsacien de Mulhouse

Résumé. *Les consonnes syllabiques du parler alémanique de Mulhouse (Alsace) procèdent de la chute de voyelles antéposées et ne se réduisent pas aux sonantes. Les deux versions d'une consonne, syllabique ou non, alternent dans certains contextes et peuvent entrer en opposition. Le mécanisme du phénomène s'explique à partir de la coupe ferme germanique, et non par les présupposés de la « Phonologie CVCV ».*

1. Le parler de la ville de Mulhouse (Haut-Rhin) est une forme de bas-alémanique qu'on n'appelait pas 'alsacien' mais /mil'hy:sr̥d̥iʃ/. Il s'agit ici de ce qu'on peut appeler un « idiolecte daté » des années 50-60 du siècle dernier : une photo jaunie que les changements en cours font pâlir toujours plus. Cependant, la langue n'est pas éteinte et ses caractéristiques originales méritent un détour.

2. La graphie des documents est généralement phonologique, sans rapport avec l'éventuel usage public. Pour les consonnes, le système se signale par l'abondance des sourdes douces, comme il en va partout au sud de la *Teuthonia*. Il vaudrait d'ailleurs mieux parler de consonnes à glotte resserrée ou bloquée (auxquelles il faut ajouter la labiodentale sonore) : la phase de relâchement ne libère que la quantité d'air contenue dans la bouche. Elles s'opposent à un reste de consonnes à glotte ouverte, c'est-à-dire aux vélaires aspirées, ainsi qu'à des formes empruntées ou issues d'une fusion avec une laryngale subséquente :

- (1) a. /b̥p̥:d̥r̥/ (*Pater*) 'Père' ; /d̥ɛnd̥ɑ/ (*Tinte*) 'encre' ; /g̥ɑ:/ (*geben*) 'donner'
 b. /p̥^hagl̥ɑ/ (*Päcklein*) 'petit paquet' ; /t̥^he:/ 'thé' ; /k̥^hu:/ (*kommen*) 'venir'
 c. /p̥^hɔld̥ɑ/ (*behalten*) 'garder' ; /k̥^hajmn̥is/ (*Geheimnis*) 'secret'

Les occlusives perdent leur phase de relâchement, soit en position implosive, soit en finale quand il s'agit de nasales syllabiques :

- (2) a. [d̥^h d̥ɔnd̥ɑ] 'la tante'
 b. [g̥ɛb̥ m̥] 'donne-lui'

Les affriquées sont assez fréquentes et entrent en corrélation. Certaines, expressives, résultent du durcissement des fricatives originelles, allemandes ou seulement alsaciennes. Notons une métathèse :

- (3) a. /b̥fl̥ana/ (*flennen*) 'pleurer' ; /b̥flyd̥ɑ/ (vallée de Munster *flüt*) 'boulette de semoule et pomme de terre'
 b. /d̥f̥e:la/ (*schielen*) 'loucher' ; /d̥f̥y:d̥ra/ (*schaudern*) 'frissonner' ; */d̥f̥ry:va/ > /s̥d̥ry:va/ (*Schraube*) 'vis'

Les sulcales sont toujours sourdes. Ailleurs qu'à l'initiale, les différences concernent la chuintante lorsque l'allemand standard a une sulcale ordinaire, la séquence d'une nasale et d'une occlusive vélaires, correspondant à la simple nasale de l'allemand, la réalisation générale de l'*Ach-Laut*, y compris après voyelle antérieure :

- (4) a. /suna/ (*Sonne*) 'soleil'
 b. /s̥ b̥ɛs̥d̥ɑ/ (*das Beste*) 'le meilleur'

- c. /**h**an**g**a/ (*hängen*) 'pendre'
 d. /**e**x/ (*ich*) 'je'

La vibrante se réalise ordinairement comme une uvulaire, éventuellement dévibrée ([**ʁ**]), mais chez les locuteurs âgés elle était une apicale – à un battement ([**r**]) après consonne. La première variante peut se réaliser sourde ([**ʁ̥**]) dans des contextes favorables, de même que la latérale ([**l̥**]).

3. Le riche système vocalique est très différent de celui de l'allemand. L'agencement des séries, de profil rectangulaire, oppose voyelles étirées /i/.../a/, et arrondies /y/... /ɔ/, brèves et longues. Signalons les diphtongues, décroissantes ou croissantes. Les triptongues combinent les deux mouvements :

- (5) a. /**ɔ̃**l**e**i/ (*Blei*) 'plomb' ; /**o**i/ (*auch*) 'aussi' ; /**ʃ**d**a**i/ (*Stein*) 'pierre' ; /**h**o**i**/ (*Haue*) 'coups'
 b. /**m**a:**i**/ (*mähe*) 'fauche !' ; /**ɔ̃**l**ɔ**:**i**/ (*blau*) 'bleu'
 c. /**v**ia**f**d/ (*wüst*) 'laid' ; /**h**ya**d**/ (*Hut*) 'chapeau'
 d. /**m**ia**i**/ (*Mühe*) 'peine' ; /**r**ya**i**/ (*Ruhe*) 'repos'

Quelques voyelles, longues en allemand, sont brèves en mulhousien :

- (6) /**f**il/ (*viel*) 'beaucoup' ; /**f**o**d**ɔ̃**r**/ (*Vater*) 'père' ; /**v**e**d**ɔ̃**r**/ (*wieder*) 'à nouveau' ;
 /**ʃ**v**o**ɔ̃/ (*Schwabe*) 'allemand' ;

À l'inverse :

- (7) /**k**^h**o**:/ (*können*) 'pouvoir' ; /**g**a:**r**n/ (*gern*) 'volontiers' ; /**l**o:/ (*lassen*) 'laisser' ;
 /**n**a:**i**/ (*nein*) 'non'

L'accent est très généralement placé sur la première syllabe des radicaux ou des syntèmes, mais il existe des exceptions. L'accent secondaire répond à celui de l'allemand :

- (8) a. /**g**o**i**x'**m**o**d**/ (*Gauchmatt*) 'pré du coucou' ; /**m**il'**h**y:**s**a/ 'Mulhouse' ;
 /**ʃ**bi**a**g'**l**'**d**o:**r**/ 'Porte du Miroir'
 b. /**'s**y:**r**.**h**a**m**b'**f**ɔ̃/ 'oseille'

Sauf exception, l'accent ne sera marqué qu'en position non initiale.

4. Le mulhousien connaît un grand nombre de consonnes syllabiques dont la majorité est bien fixée dans le lexique. Les vibrantes et latérales sont particulièrement nombreuses :

- (9) a. /**ɛ**ɔ̃**r**/ 'quelqu'un' ; /**ɔ̃**u**d**ɔ̃**r**/ 'beurre' ; /**ɔ̃**f**u**ɔ̃**f**ɔ̃**r**/ 'moto'
 b. /**ɔ̃**u:**d**l/ 'caniche' ; /**f**o:**g**l/ 'oiseau' ; /**d**ɔ̃ɲ|**d**ɔ̃ɲ/ 'mauvaise musique'

Les emprunts au français ou à l'italien sont traités de même manière :

- (10) a. /**s**y**ɔ̃**r**d**ɔ̃**r**ɔ̃**g**s**i**o/ ← *Supertraction* ; /**m**u**m**b'**l**ia:**r**/ ← *Montbéliard*
 b. /**l**a:**d**r'**m**a**f**i/ ← *laterna magica*

Ceci dit, le caractère le plus frappant de ce dispositif est qu'il ne s'agit pas seulement des classiques sonantes : fricatives et occlusives sont concernées. Soit avec une sulcale ou une rare palatalisée – chuintante – correspondante :

- (11) a. /**a**:**n**ʃ/ 'anis'
 b. /**ɔ̃**r**o**d'**f**'**d**ɔ̃**d**ɔ̃/ 'protestant'

Avec une fricative vélaire :

(12) /morɣla/ 'morille' ; /fɛɛrɣla/ 'ronfler'

Avec une occlusive, bilabiale ou alvéolaire, une affriquée :

(13) a. /ɛɛlɣb'odɣ/ 'à tout moment'
 b. /mufɣɣɛnus/ 'noix de muscade'
 c. /ɛɛbɣɣs'iarɛ/ 'tapisser'

5. La réalisation des consonnes syllabiques peut être accompagnée d'un très léger schwa préposé et vérifier alors le type germanique à « *left branchers* » :

(14) [ˈjes_əs] 'oh !' ; [ˈɔrv_əd] 'travail'

Cet élément n'est pas un phonème : il ne supporte jamais l'accent, échappe à l'opposition de longueur et ne s'intègre pas au système corrélatif des voyelles – qui ne connaît pas de centrales. Surtout, sa présence n'est nullement requise et une articulation non insistante en est généralement dépourvue, même quand il s'agit d'une occlusive. Son interprétation correcte doit en faire une simple partie de la réalisation des consonnes syllabiques.

6. Un ancien schwa disparaît sans laisser de trace, particulièrement après dérivatif en position initiale :

(15) a. /ɣsɛɛɣsd/ (*besetzt*) 'occupé' ; /ɣsu:ɣɣd/ (*besudelt*) 'barbouillé, gribouillé'
 b. /ɣfo:r/ (*Gefahr*) 'danger' ; /ɣsɛɛɣs/ (*Gesetz*) 'loi'

Il n'est pas inintéressant de noter que ceux de quelques emprunts à l'allemand sont régulièrement réalisés [e], conformément à la graphie :

(16) /ɣladɣs/ ← *Glatze* 'calvitie' ; /ɣɛɛdeho:x/ ← *Hände hoch* 'haut les mains !' ;
 /mɛɛfɣs'k^hɛɛde/ ← *Menschenskinde* 'ça alors !'

Un emprunt au français est, de même, intégré sous une forme qui remplace le schwa originel par une voyelle antérieure fermée :

(17) /sɛɛrɣvɣlɔ/ ← *cervelas*

7. La nature originelle de la voyelle amuïe, très variable, ne joue aucun rôle dans le processus. Il peut tout d'abord s'agir d'un schwa véritable, tel qu'on le trouve dans les sources allemandes ou françaises :

(18) a. /mɛ:ɣl/ ← *Möbel* 'meubles'
 b. /ɔɣɣɣlɛ/ ← *atelier*

Les formes anciennes peuvent comporter des voyelles pleines mais le schwa est acquis de longue date dans la majorité des cas de ce genre. Parfois, une voyelle antérieure est encore présente en allemand vieilli ou dans quelques formes strasbourgeoises :

(19) a. /ɣsɛɛmɣd/ (mhd *zimit* > *Zimmet*) 'cannelle'
 b. /k^hɛɛrɣ/ (ahd *kirihha* > Stras. *Kerich*) 'église'

Les voyelles postérieures ou d'aperture maximale, atones, évoluent de même manière :

(20) a. /ɣhaimɣd/ (mhd *heimôt*) 'patrie' ; /ɣɔɣɣɣr/ (*Doktor*) 'docteur'
 b. /ɣbrɣɣɣr/ (mhd *bruodar*) 'frère'

La forme locale d'un toponyme français proche subit le même sort, compte tenu de la consonne finale conforme à la graphie :

(21) /bɛ:fr̥d/ ← *befɔ:r* 'Belfort'

En passant par un stade à voyelle antérieure :

(22) /mɛlx/ (ahd *miluh* > Stras. *Milich*) 'lait'

La source vocalique peut être conservée par ailleurs dans la langue, produisant des variantes caractéristiques de la « synchronie dynamique » :

(23) /ɛb̥is/, /ɛb̥ʂ/ 'quelque chose'

À partir d'un emprunt relativement récent :

(24) /ɒmy'siara/, /ɒmʂ'iara/ ← (*s*) *amuser*

Soit un cas où une latérale syllabique est apparemment issue d'une suite à voyelle postérieure longue. L'abrègement de cette dernière et le déplacement de l'accent sur la syllabe initiale – avec changement de signifié – sont en à rapporter à un étymon expressif où ce résultat est d'ores et déjà acquis :

(25) /a'mo:l/ 'une fois', /'aml/ ((*nur*) *einmal*) 'évidemment !'

En résumé, la constitution des consonnes syllabiques est liée à la coupe ferme/*close contact* de la séquence de départ (Martinet 1966 *passim*) – concept reprenant l'« *energisch geschnittene Accent* » d'Eduard Sievers (1876 : 115-116). Venant après une première syllabe fortement accentuée, la consonne en cause entretient une relation plus étroite avec la voyelle brève qui la précède immédiatement. L'amuïssement de cette dernière se solde par un report sur la consonne du rôle syllabique, libéré de son premier support : '(-)VC(-) > ['(-)C(-)] > '(-)Ç(-). Le changement introduit une disparate, mais relève surtout d'un principe d'économie...

8. On voit que la présentation échappe aux procédures de la « Phonologie CVCV » (Lowenstamm 1999) ou d'un autre avatar de l'approche générative. Pour les tenants de la « Grammaire Universelle », il n'existe qu'une structure commune à tous les idiomes. L'uniformité des attitudes et solutions est presque totale et il est curieux de constater que, pionnière dans l'approche scientifique du langage, la phonologie structurale est la cible de la « croisade la plus obstinée et la moins décisive » des successeurs de Noam Chomsky et Morris Halle (Hagège 1976 : 171-172). Les visions réalistes sont rejetées vers le simple empirisme et on est surpris d'apprendre que « la Parole, objective, mesurable et à portée de main, n'est pas l'objet d'étude de la phonologie » (Scheer 2004 : 1). Le phonème est remplacé par une somme de traits binaires issus de « *feature matrices* » aux listes fermées (Kaye *et alii* 1985 : 306-307), avec des éléments inactifs s'ils sont absents de tel système. Les consonnes syllabiques, en particulier, font l'objet, comme en copte sahidique (Beltzung/ Patin 2007 : 17), d'un couplage entre « position vocalique » et « position consonanti- que ». Comme d'autres variétés de cette langue conservent un schwa devant nasale, on en déduit que la voyelle est toujours présente en filigrane, conformément au schéma profond. Il ne s'agit pas d'une fusion puisque la voyelle est perdue et ne laisse subsister que la position qu'elle occupait, désormais dévolue à la consonne. Si tout énoncé est soumis à la fondamentale linéarité de la langue, à l'obligation triviale d'ouvrir et de fermer la bouche, elle ne provient pas d'une formule sous-jacente d'attaques consonantiques et de noyaux vocaliques. La dominance statistique des syllabes CV ne fonde aucune nécessité ontologique. Quelle fonction ordonne le passage de l'idéal patron CVCV aux particularités d'une langue réelle ? La réduction de deux consonnes successives à un schème pourvu d'une voyelle en position centrale, phonétiquement non réalisée, est une contradiction dans les termes qui heurte

le bon sens. Pourquoi la langue ferait-elle effort pour lui échapper en éliminant une voyelle, considérée comme la partie la plus forte de la syllabe sous-jacente ? Comme le rappelle Denis Costaouec (2002 : 157), « c'est la règle qui découle des régularités observables dans les langues et non l'inverse. »

9. La liste des exemples s'enrichit considérablement lorsqu'il est tenu compte des dérivés, ainsi que des cas ressortissant à la syntaxe. Avec deux types de déverbaux et quelques expressifs/dépréciatifs :

- (26) a. /**h**o**g**ʀ/ 'excavatrice' ; /**syax**ʀ/ 'chercheur'
 b. /**h**i:**g**ɔ̃/ 'empilement' ; /**f**rasɔ̃/ 'ripaille'
 c. /**g**ly:**v**ʃ/ 'fric' ; /**f**o**m**ɔ̃/ 'champagne'

D'anciens fonctionnels, génitifs résiduels ou datifs, sont intégrés sous des formes figées :

- (27) a. /**n**ld**ʃ**haim/ 'asile de vieillards' ; /**h**aim**ʃ**ɔ̃sya/ 'vers chez-soi'
 b. /**f**o:**r**m**g**riag/ 'avant-guerre'

Deux consonnes identiques, au rôle près, peuvent entrer en contraste. Le centre de syllabe est en seconde position dans :

- (28) /**h**o**r**ʀ/ 'gens de Barr' ; /**f**i**a**ʀ/ 'guide' ; /**h**e:**r**ʀ/ 'écouteur'

Avec une modalité verbale postposée :

- (29) /**a**:**r** **h**aɔ̃/ 'il prie' ; /**a**:**r** **h**oɔ̃/ 'il arrête' ; /**s** **l**yɔ̃/ 'ça sonne'

En syntaxe, les pronoms enclitiques, objets ou datifs, répondent à des régularités comparables :

- (30) a. /**l**os **ʃ**/ 'laisse-le !'
 b. /**n**em **m**/ 'prends-lui !'

10. La position de l'accent, postérieurement au changement, ne joue plus de rôle : il suit aussi bien la consonne syllabique, sans considération du reste. Le résultat est totalement stabilisé en syllabe initiale. Contrairement à l'allemand, où le schwa ne peut tomber devant deux consonnes supplémentaires ou en début de mot (Scheer 1999 : 104-105), la restriction ne touche pas le mulhousien. Le changement est acquis dans des positions proclitiques, devant syllabe accentuée :

- (31) a. /**f**ʀ'**d**ri:**v**a/ (*vertreiben*) 'chasser'
 b. /**h**ɔ̃'**i**ɔ̃/ (*bedeuten*) 'signifier'
 c. /**g**ɔ̃'**n**o:**v**a/ (*guten Abend*) 'bonsoir'

Avec une modalité nominale préposée :

- (32) /**d**ʀ **m**ɔ̃/ 'l'homme'

À l'initiale absolue, un préfixe est réduit à la vibrante, y compris devant congénère non syllabique :

- (33) a. /**ʀ**'**f**o:**r**a/ (*erfahren*) 'apprendre, éprouver'
 b. /**ʀ**'**r**o:**ɔ̃**/ (*erraten*) 'deviner'

11. Quelques cas relèvent d'une interprétation différente dans la mesure où l'apparition du schwa ne doit rien à l'affaiblissement d'une voyelle originelle. Son inexistence dans un terme emprunté à l'allemand suppose un changement accidentel propre au seul mulhousien. Une séquence graphique est interprétée comme un *Ach-Laut* précédé d'une

vibrante. Un schwa épenthétique facilite la lecture, avant que la consonne n'évolue de manière classique :

(34) [OR_əX'ESD_əR] > /ORX'ESDR/ ← *Orchester*

Un schéma analogue concerne les diphtongues décroissantes. Le schwa, non étymologique, se développe immédiatement après le segment final, traité comme une consonne (Martinet 1966 : 3) : ['(-) -i ə C(-)] > ['(-) -i Ç(-)]. Tout se passe donc comme si le changement de rôle de la consonne subséquente ne pouvait s'opérer qu'à partir d'une syllabe supplémentaire débutant par un élément d'appui convenable, c'est-à-dire neutre. Ce schwa est d'autant moins une voyelle que nous aurions affaire ici à un noyau double :

(35) a. ['ai ə R] > /aiR/ 'œufs'
 b. [a:R 'fei ə lɔ] > /a:R feilɔ/ 'il lime'
 c. ['RDi ə X] > /RDiX/ 'fumée'

12. Insistons sur le fait qu'en tant que centres de syllabes, ces consonnes se comportent exactement comme des voyelles. Le cas échéant, les deux types commutent :

(36) /k^hDRX/ 'Karch' ~ /k^hDRA/ 'carriole'

La métrique compte les consonnes syllabiques, occlusives alvéolaires comprises, à l'égale des syllabes ordinaires. En témoignent quelques vers datant de 1876 (Lustig 1928), où l'alternance des octo- et heptasyllabes est régulière de ce point de vue :

(37) /mil'hy:sa n ef a gro:sa fɔdɔ/ 'Mulhouse est une grande ville,
 dɔs vesɔ ɾ vo:l ɔla comme vous le savez bien tous [...]
 mil'hy:sa lydɔ sina liɔ Mulhouse sonne les cloches à ses gens
 ven se: sex le:n ɾ'gro:va/ quand ils se font enterrer'

13. Rien n'interdit des suites immédiates de consonnes syllabiques, débutant par une nasale, bilabiale ou alvéolaire :

(38) a. /dɾ hɔsmɾ flu:gbɔdɔs/ 'l'aérodrome de Habsheim' ; /d egsmɾ dreɪ flɛsɾ/
 'les trois châteaux d'Eguisheim'
 b. /s di:dɾ bargala/ 'la colline de Didenheim'

Les formes réduites des pronoms enclitiques, à l'accusatif et au datif, mènent à des séquences caractéristiques, qu'il s'agisse de vibrantes ou de nasales en finale :

(39) a. /sa lydɔ s ɾ/ 'ils le sonnent pour elle' ; /a:R lydɔ ɾ/ 'il sonne pour elle'
 b. /sa lydɔ s m/ 'ils le sonnent pour lui' ; /a:R lydɔ m/ 'il sonne pour lui' ;
 /na:vɔ m/ 'à côté de lui'
 c. /a:R lydɔ ɾ/ 'il le sonne' ; /hviɔ ɾ/ 'frappez-le !'

Plus rarement, avec trois consonnes :

(40) /sa hadɔ s m ɾ'biɔdɔ/ 'ils le lui auraient permis'

La généralisation du phénomène facilite leur accumulation dans le discours :

(41) /voɔdigɔf mɾ s m ɾ'fɔrɛdɔsa/ 'voudrais-tu me l'arroser pour lui ?'

Au rôle syllabique près, les suites de 11 consonnes de ce genre soutiennent la comparaison avec celles du géorgien, et presque avec les 14 consonnes du nuxalk (salish), dans des énoncés il est vrai sans voyelles...

14. Les groupements non susceptibles d'alternance sont habituellement rapportés à une règle spécifique, dite du « Gouvernement Infrasegmental ». La position finale des

sonantes est censée confirmer « l'obligatoire croissance en sonorité » des séquences de consonnes – qui conservent un noyau vocalique « phonétiquement non inter- prété », en considération du « Principe des Catégories Vides » (Scheer 1999 : 97, 99, 105). Les séquences de deux consonnes n'ont, décidément, rien à faire avec l'enfermement théorique d'une voyelle pour l'adapter au modèle d'une syllabation idéale. En mulhousien, de plus, elles ne vérifient pas de manière tranchée l'exigence de sonorité croissante, qu'il s'agisse de sonantes précédées de partenaires non-syllabiques ou d'occlusives venant après sonantes :

- (42) a. /**he:RR**/ 'écouteur'
 b. /**mo:nd**/ 'mois'

15. Les réalisations redeviennent non syllabiques dans diverses conditions. Le phénomène peut dépendre du libre choix stylistique ou de l'accélération du débit, une première version maintenant une consonne syllabique devant voyelle subséquente :

- (43) a. /**DMRi'k^hD:nR**/, /**DMRi'k^hD:nR**/ 'Américain' ; /**ob^hR'edla**/, /**ob^hREdla**/
 'opérette'
 b. /**gn^hya**/, /**gnya**/ 'assez'

Remarquons qu'une instabilité éventuelle des consonnes syllabiques peut mener à leur amaïssement pur et simple. Le changement procède de la même perte d'énergie responsable de la disparition de la voyelle originelle. En contraste direct avec un partenaire non-syllabique :

- (44) /**a:R p^hnlđđ s**/, /**a:R p^hnlđ s**/ 'il le garde'

En position proclitique, où la consonne initiale disparaît également :

- (45) /**đR'no**/, /**đno**/, /**no**/ 'alors'

16. La postposition d'un élément vocalique produit un effet beaucoup plus régulier dans la mesure où la voyelle reprend en charge le rôle qui lui est normalement dévolu, soit (-)Ç(-)>(-)CV(-). Sans changement sémantique lorsque l'alternance des consonnes, syllabiques ou non, produit de simples variantes :

- (46) a. /**mdx R**/, /**mdx Ra**/, 'fais-lui à elle !'
 b. /**syax n**/, /**syax na**/ 'cherche-le !'

Des formes verbales à vibrantes alternent de manière significative avec des dérivés nominaux :

- (47) /**sexR**/ 'assure !', /**sexrun**/ 'assurance' ; /**gair**/ 'bave !', /**gairi**/ 'baveux' ;
 /**va:đR**/ 'gigote !', /**šbedsa'va:đriglesa**/ 'veste à queue de pie flottante'

Le même rapport avec des infinitifs implique une latérale, une alvéolaire nasale ou une fricative vélaire :

- (48) a. /**lodl**/ 'secoue !', /**lodla**/ 'secouer'
 b. /**đsaixn**/ 'dessine !', /**đsaixna**/ 'dessiner'
 c. /**đrolx**/ 'balade-toi !', /**đrolxa**/ 'se balader'

À partir d'une forme également nominale :

- (49) a. /**boğR**/ 'excavatrice/excave !', /**boğra**/ 'excaver (à la machine)'
 b. /**rođx**/ 'fumée/fume !', /**rođxa**/ 'fumer'

Avec un dérivé adjectival :

- (50) a. /vdsr/ 'eau', /vdsrig/ 'aqueux'
 b. /melx/ 'lait', /melxig/ 'laiteux'

Devant pluriel :

- (51) /dogdr/ 'docteur', /dogdra/ 'docteurs'

Le rapprochement de deux homophones ne relève pas exactement du même mécanisme, quoique le comportement d'un premier composant de syntème vérifie le schéma :

- (52) /loix/ 'poireau' ; /loixase:/ 'lac de la Lauch'

17. À condition encore d'accorder au schwa un statut de phonème ordinaire, la postposition d'une voyelle censée « gouverner » un vide, peut ne produire aucun effet de suppression, par exemple lorsqu'il s'agit de variantes :

- (53) /k^herx/, /k^herxa/ 'église'

La conjonction d'une marque de féminin n'interfère pas plus avec la forme du radical :

- (54) /le:rr/ 'instituteur', /le:rra/ 'institutrice' ; /mair/ 'Meyer', /ɔ̄ maıra/ 'la Meyer'

De même, dans le cas de l'adjonction du pluriel :

- (55) /grɔ̄ngɔ̄/ 'maladie' ; /grɔ̄ngɔ̄a/ 'maladies'

Avec le défini, à partir d'un emprunt :

- (56) /ɔ̄reɔ̄rr/ ← (*plus propre*), /s ɔ̄reɔ̄rra/ 'le plus propre'

L'absence de voyelle est censée vérifier l'action du « Gouvernement Propre » (Kaye *et alii* 1985), où un segment, réel ou potentiel, « ne reçoit pas sa définition de la place qu'il occupe », mais d'une voyelle située plus loin. Cette dernière agirait de droite à gauche en supprimant « la possibilité d'expression segmentale » de celle qui précède. L'indépendance des consonnes syllabiques, sans rapport avec une quelconque voyelle subséquente, contredit évidemment une telle pétition de principe. Il est difficile d'imputer l'absence d'élément vocalique, dans un cas, à un principe interne au groupement des consonnes, et dans un autre, à la présence opportune d'une voyelle plus éloignée – lors même que la pression qui règle la syllabation se propage de gauche à droite... Deux résultats identiques seraient les produits de règles *ad hoc* sans rapport. Les changements de rôles syllabiques sont des facilités non généralisables : des faits de morphologie des formes qui ne résultent pas d'une règle phonologique contraignante.

18. Il existe un second type d'alternance avec une variante non-syllabique, stylistiquement peu appréciée et, au contraire, à voyelle préposée d'aperture maximale. On doit poser que le procédé instaure une « coupe lâche » entre les syllabes impliquées :

- (57) a. /riadʂa/, /riadasa/ 'Riedisheim'
 b. /umbɔ̄'end/, /umbɔ̄'dend/ (*unbedingt*) 'nécessairement'

Un emprunt au français est traité de même manière :

- (58) /ɔ̄mbɔ̄'iaara/, /ɔ̄mbɔ̄'diara/ ← *embêter*

Avec une expansion pronominale au datif :

- (59) /med ɔ̄na/, /med ana/ (*mit ihnen*) 'avec eux'

Le retour au dispositif fondateur des consonnes syllabiques n'est qu'apparent puisque la voyelle d'origine peut être postérieure :

- (60) a. /**ɒ̥d̥e:g**/, /**ɒ̥a'de:g**/ (*Apotheke*) 'pharmacie'
 b. /**k^hɒ̥d̥s'i:n̥**/, /**k^hɒ̥a'dsi:n̥**/ (*Kapuziner*) 'capucin'

Quelques rares exemples, en revanche, introduisent une voyelle postérieure issue de l'anticipation :

- (61) a. /**f̥r̥rug̥d̥**/, /**f̥u'rug̥d̥**/ (*verrückt*) 'fou'
 b. /**v̥r̥'um**/, /**vu'rum**/ (*warum*) 'pourquoi ?'

19. Un dernier cas de figure aboutit à l'opposition des deux versions d'une consonne, vibrante, sulcale ou alvéolaire :

- (62) a. /**o:d̥ra**/ 'Oderen' ~ /**o:d̥ra**/ 'veine' ; /**ɒ̥r̥'iaf**/ 'métiers' ~ /**ɒ̥ria:f**/ 'lettre'
 b. /**ɒ̥l̥ʃ**/ 'tout' ~ /**ɒ̥l̥s**/ 'quand' ; /**v̥ɔ̥g̥ʃ**/ 'voyou' ~ /**v̥ɔ̥g̥s**/ 'cire'
 c. /**mo:nd̥**/ 'mois' ~ /**mo:nd̥**/ 'lune'

Ceci dit, dans beaucoup de cas la commutation ne se fait pas toutes choses égales par ailleurs :

- (63) a. /**ɔ̥g̥ʃd̥in**/ 'Augustine' ~ /**ɔ̥g̥s**/ 'bœuf'
 b. /**ɒ̥d̥e:g**/ 'pharmacie' ~ /**ɒ̥d̥**/ 'Abbé'

Avec une différence supplémentaire de longueur vocalique ou d'accentuation :

- (64) a. /**ɒ̥r̥'aid̥**/ 'prêt' ~ /**ɒ̥ra:īd̥**/ 'large'
 b. /**ɒ̥l̥'aīd̥īg̥d̥**/ 'vexé' ~ /**a:r̥ ɒ̥la:īd̥**/ 'il boude'
 c. /**vo:r̥d̥**/ 'vérité' ~ /**vord̥**/ 'mot'

Le caractère boiteux des correspondances est manifeste lorsque les réalisations syllabiques, en finale ou à la jonction de deux éléments conjoints, s'opposent à des termes d'une autre catégorie, notamment verbale :

- (65) a. /**g̥vo:nd̥**/ 'habitude' ~ /**a:r̥ eʃ g̥vo:nd̥**/ 'il a habité'
 b. /**ɒ̥r̥'exd̥**/ 'rapport, compte rendu' ~ /**s̥ ɒ̥rex̥d̥**/ 'ça casse'

Entre forme nominale et dérivé participial :

- (66) /**g̥r̥ɔ̥n̥g̥d̥**/ 'maladie' ~ /**f̥r̥'g̥r̥ɔ̥n̥g̥d̥**/ 'devenu malade'

De même, avec des pronoms en expansion objectale, après sujet pluriel ou singulier :

- (67) /**m̥r̥ haɖ ʃ m̥ ga:**/ 'nous le lui aurions donné' ~ /**ex haɖ s̥ m̥ ga:**/ 'je le lui aurais donné' ; /**s̥ɔ:g̥ ʃ m̥**/ 'dites-le lui' ~ /**s̥ɔ:g̥ s̥ m̥**/ 'dis-le lui'

20. En ne tenant compte que des seules paires parfaites, /**r̥~r̥**/, /**ʃ~s̥**/ et /**d̥~d̥**/, il est possible, en théorie, de postuler l'existence d'une « *Silbigkeitskorrelation* », excessivement rare par ailleurs (Trubetzkoy 1939 : 168). Le problème vient tout d'abord de la place exacte des consonnes syllabiques au sein du système, sachant que la vibrante échappe au système des consonnes – ce qui va de pair avec la variabilité de sa réalisation. En d'autres termes, le même rapport définitoire se répèterait à l'intérieur et à l'extérieur du dispositif corrélatif. Surtout, la pertinence de l'opposition est d'autant plus limitée que, le plus souvent, il s'agit de variantes combinatoires ou d'alternances qui peuvent être libres. Il est évident qu'en dehors de toute commutation avérée, les traits pertinents des consonnes syllabiques demeurent identiques à ceux de leurs partenaires non-syllabiques. On ne peut invoquer qu'une variation formelle, somme toute

comparable à celle, classique et inverse, de /i/ centre de syllabe et de sa réalisation [i] en position périphérique. Au total, le caractère de ces unités est une propriété instable et faiblement fonctionnelle. Elle témoigne du fait que, si système il y a, il est naissant et d'un rendement relatif. Pour le reste, le respect des données objectives d'une langue spécifique oblige à ne pas les réduire à autant de règles et contre-règles, universelles par principe, gommant les particularités qui commandent son fonctionnement.

Références

- Beltzung, Jean-Marc et Cédric Patin (2007). Quand le schwa n'est pas là... Schwa et consonnes syllabiques en copte. In *Proceedings of Schwa(s) - Vèmes Journées d'Études Linguistiques de Nantes, 27-28 juin* : 15-20.
- Costaouec, Denis (2002). De nouvelles phonologies ? Quelques évolutions récentes de la phonologie générative. *La linguistique* 38/2 : 139-158.
- Hagège, Claude (1976). *La grammaire générative. Réflexions critiques*. Paris : PUF (Le linguiste 17).
- Kaye, Jonathan D., Jean Lowenstamm et Jean-Roger Vergnaud (1985). The internal structure of phonological elements: a theory of Charm and Government. *Phonology Yearbook* 2: 305-328.
- Lowentamm, Jean (1996). CV as the only syllable type. In *Current Trends in Phonology: Models and Methods*, Jacques Durand and Bernard Laks (eds), 419-442. Salford: ESRI, Salford University.
- Lustig, Auguste (1928 [1896]). *Gedichte in oberelsässischem Dialekt*. Mulhouse : J. Brinkmann.
- Martinet, André (1966). Close contact. *Word* 22: 1-6.
- Scheer, Tobias (1999). Aspects de l'alternance schwa-zéro à la lumière de "CVCV". *Recherches linguistiques de Vincennes* 28 (La linéarité) : 87-114.
- (2004). Présentation du volume. En quoi la phonologie est vraiment différente. *Corpus 3 (Usage des corpus en phonologie)* [en ligne].
<http://journals.openedition.org/corpus/193> (consulté le 31 novembre 2017)
- Sievers, Eduard (1876). *Grundzüge der Lautphysiologie zur Einführung in das Studium der Lautlehre der indogermanischen Sprachen*. Leipzig: Breitkopf und Härtel (Bibliothek indogermanischer Grammatiken I).
- Trubetzkoy, Nikolai S. (1939). *Grundzüge der Phonologie*. Prague (Travaux du Cercle Linguistique de Prague 7).